

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Protection sociale, droits sociaux (France) > Chômage, emploi (France) > **Samedi 4 décembre : la mobilisation continue !**

Samedi 4 décembre : la mobilisation continue !

Pour un revenu décent pour toutes et tous et pour la continuité des droits sociaux

dimanche 28 novembre 2010, par [Collectif / Signatures multiples](#) (Date de rédaction antérieure : 28 novembre 2010).

Pour un revenu décent pour toutes et tous et pour la continuité des droits sociaux

Après les retraites, l'UNEDIC doit être une nouvelle occasion de rassembler largement pour la défense d'un droit fondamental : le droit à un revenu décent pour toutes et tous !

Après l'affrontement des retraites, le gouvernement annonce l'ouverture d'un autre front social : la négociation du prochain accord UNEDIC sur le régime d'assurance-chômage, qui doit entrer en œuvre au plus tard en mars 2011. Cette « négociation » entre partenaires sociaux se situe pour nous dans la continuité du combat pour les retraites : l'allongement de l'âge de départ pèse sur les comptes UNEDIC (maintien dans le chômage de nombreux seniors), et augmente le nombre de jeunes chômeurs. Nous faisons notre ce nouveau combat pour la défense des intérêts de toutes et tous.

Cette négociation se situera dans la continuité de la volonté gouvernementale, comme on l'a vu pour les retraites, de réduire la protection dont bénéficient les salariés, en activité ou au chômage, de faire payer aux plus démunis les effets de la crise économique, et d'engraisser les fonds d'assurance privés. Face au choix répété par ce gouvernement de préserver les intérêts des entreprises et des actionnaires, nous affirmons qu'il faut une autre répartition des richesses. Nous exigeons la hausse de part patronale des cotisations UNEDIC, les employeurs étant seuls responsables du chômage et des licenciements.

Seule la moitié des chômeurs bénéficie de la couverture de l'UNEDIC. Les autres sont renvoyés à la solidarité nationale sous l'égide de l'Etat. M. Chertier, Président du CA de Pôle Emploi, préconise une refonte complète et un système à trois étages : un socle commun payé par l'Etat, un second à la charge de l'UNEDIC et un troisième financé par choix individuel du salarié. Ce type de propositions vise à opérer un transfert de charges sur les contribuables et à ouvrir la voie aux assurances privées.

La nouvelle convention UNEDIC va concerner les multiples situations qui s'accumulent depuis longtemps :

- Les chômeurs/euses longue durée (plus d'un an) et ceux tombés en « fin de droits ».
- Les centaines de milliers de salariés licenciés depuis deux ans, qui arrivent maintenant au bout des congés de reclassement et qui rejoignent les rangs des chômeurs.
- Les jeunes, dont les perspectives d'emploi s'éloignent et dont la précarité devient l'horizon, et qui sont déjà pour l'écrasante majorité exclus du RSA.
- Les intermittents du spectacle, dont les garanties collectives sont remises en cause.
- Les seniors maintenus artificiellement dans un statut de chômeurs par l'allongement de l'âge de la retraite.

Nous exigeons :

- Le retour à des durées longues d'indemnisation (suppression de la règle actuariale selon laquelle la durée d'indemnisation est égale à la durée de cotisation) : 23 à 36 mois, pour tous (quelle que soit la durée de travail antérieure).
- La sécurité sociale professionnelle pour tous, avec ou sans emploi.
- L'augmentation des minima sociaux au niveau du SMIC, et la comptabilisation des trimestres vécus sous ce régime pour l'ouverture des droits à la retraite.
- L'extension du RSA à tous les jeunes de moins de 25 ans.
- L'assimilation des stages à des contrats de travail avec paiement au SMIC et cotisations retraite.
- L'encadrement strict des CDD, de l'intérim, des temps partiels contraints dont les femmes sont les premières victimes, et des sanctions contre les entreprises qui en abusent.
- Une Allocation d'étude et de formation.
- L'abrogation de la Loi sur l'Égalité des Chances (travail de nuit dès 15 ans, etc.)
- L'encadrement et la baisse des loyers, l'arrêt des expulsions locatives, l'application de la loi de réquisition et de la loi DALO (droit au logement opposable).
- L'arrêt des discriminations à l'embauche qui frappent notamment les jeunes d'origine immigrée.
- La suppression de l'« offre raisonnable d'emploi » (obligation d'accepter n'importe quel emploi à n'importe quel salaire).
- L'arrêt du contrôle-flicage des chômeurs et précaires, des radiations et des indus.
- Un service public de l'emploi donnant accès à un emploi décent et des formations librement choisies, longues et qualifiantes, rémunérées. Pour le faire vivre, il faut stopper les 1800 suppressions de postes prévues à Pôle emploi et au contraire y créer les emplois nécessaires.

Nous appelons tous ceux et toutes celles, qui se sont mobilisés dans toutes les villes, à se saisir de la journée du 4 décembre 2010 pour manifester partout en France contre le chômage et les précarités et construire une solidarité concrète avec les chômeurs et les précaires de l'ensemble des salariés.

Tous à la manifestation du 4 décembre, à Paris 14 heures Place Stalingrad.

Appel unitaire : AC !, Appel et la Pioche, CIP-IDF, CNDF, DAL, Fondation Copernic, MQJS, SNU-Pôle Emploi, Stop Précarité, Union syndicale Solidaires, Fédération Solidaires SUD-Emploi.

26 novembre 2010
